

Annexe 7

Le cadre d'analyse de protection de l'écosystème de l'information



Remerciements

Ces lignes directrices ont été rendues possibles grâce au généreux soutien du Bureau for Humanitarian Assistance (BHA) par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Internews souhaite exprimer sa gratitude à tous ceux qui ont contribué aux lignes directrices « Information et risques : une approche de protection des écosystèmes d'information ».

Équipe de développement et de rédaction des lignes directrices d'Internews : Stijn Aelbers, Emily Cowlrick, Floriane Echegut, Lea Krivchenia, Haley McCoin, Irene Scott.

Groupe consultatif du projet et pairs évaluateurs : Nadia Akmoun (IOM), Raphael Bacot (REACH), Adrienne Brooks (Mercy Corps), Stuart Campo (OCHA), Victoria Dangond Peralta (Internews), Marina Di Lauro (Oxfam), Katie Drew (GPC), Marie Dozin (GPC), Tiffany Easthom (Nonviolence Peaceforce), Giovanna Federici (NRC), Andre Heller (IRC), Séverine Lacroix (IOM), Anahi Iacucci (HCR), Francesco Michele (GPC), Briana Orr (IRC), Nathaniel Raymond (Université de Yale), Joelle Rizk (CICR), Fausto Spiga (REACH), Mark Silverman (CICR), Kathrine Starup (RDC), Craig Twitt (Internews), John Warnes (HCR).

Conception et illustrations : Corneliu Comendant, Emily Cowlrick, Floriane Echegut, Julia Huang, Ganaëlle Tilly

Ces ressources ont été créées dans le cadre du projet [Community Voices for Better Protection \(CVBP\)](#). Ce projet vise à comprendre les risques associés à l'information dans des contextes humanitaires du point de vue des acteurs humanitaires sur le terrain, des agences spécialisées en protection, des médias et autres fournisseurs d'informations. Se fondant sur des travaux de terrain menés en 2022-2023 dans trois endroits – Irak, Mali et Philippines –, ces ressources visent à combler les lacunes dans la compréhension et la réponse aux risques et aux informations.

Pour tout commentaire ou suggestion concernant l'amélioration de ces directives, veuillez contacter l'équipe humanitaire d'Internews via info@internews.org

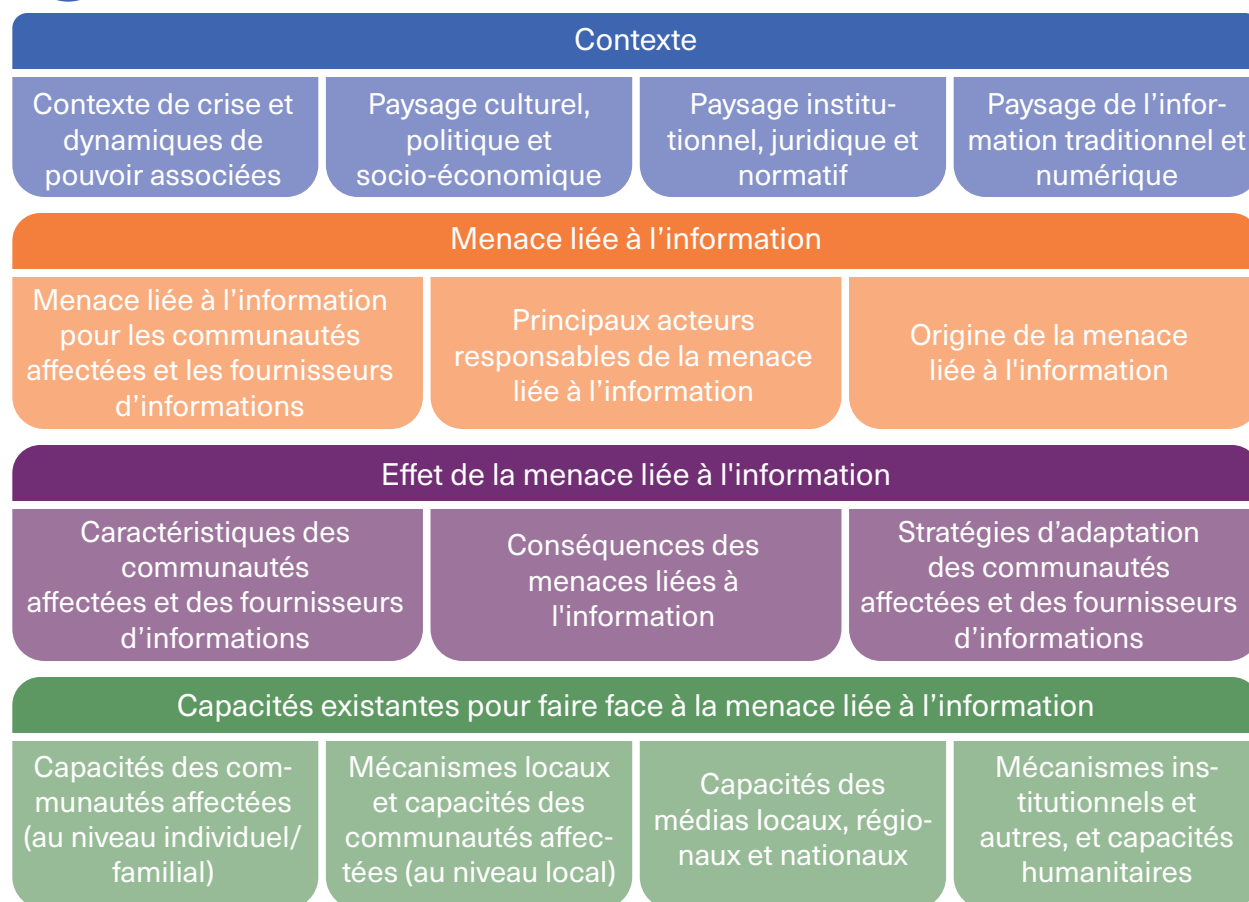
© Internews octobre 2023. Cette publication est protégée par le droit d'auteur, mais le texte peut être utilisé gratuitement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche, à condition que la source soit citée dans son intégralité. Les titulaires des droits d'auteur demandent que toute utilisation de ce type soit enregistrée auprès d'eux à des fins d'évaluation d'impact. Pour toute copie dans d'autres circonstances, ou pour réutilisation dans d'autres publications, ou pour traduction ou adaptation, une autorisation doit être obtenue. Les informations contenues dans cette publication sont correctes au moment de la publication.



Annexe 7 : Le cadre d'analyse de protection de l'écosystème de l'information

Pour obtenir des conseils sur la façon d'utiliser le cadre d'analyse de protection de l'écosystème de l'information afin de contribuer à un écosystème de protection plus sûr, voir le module 3. Des modèles d'outils de collecte de données sont disponibles dans les annexes (discussion de groupe (FGD), entretien avec des informateurs-clés (KII), enquête auprès des ménages(HHS)).

PAF LE CADRE D'ANALYSE DE PROTECTION DE L'ÉCOSYSTÈME DE L'INFORMATION



Contexte

Comprendre le contexte dans lequel vivent les communautés affectées est essentiel pour déterminer les facteurs structurels et humanitaires qui pourraient être à l'origine des risques de protection liés à l'information, ou y contribuer. Le pilier contextuel peut également éclairer les stratégies d'atténuation adaptées à ces risques.

i. Contexte de crise et dynamiques de pouvoir associées :

Identifiez et analysez les tendances passées et actuelles qui ont conduit à la crise humanitaire et la perpétuent.

Questions d'analyse :

- Ces besoins d'information ou ces menaces liées à l'information sont-ils nouveaux et directement liés à la crise humanitaire ? Ou s'agit-il de besoins structurels liés au paysage politique, socio-économique et médiatique ?
- Quelles sont les dynamiques de pouvoir et les relations sociales entre les acteurs responsables de la production d'information et les communautés, ou entre quiconque crée de la désinformation et les communautés ?
- La résolution de la crise humanitaire (la transition vers un contexte de non-urgence) résoudra-t-elle les besoins d'information et éliminera-t-elle les menaces de protection liées à l'information ?

ii. Paysage culturel, politique et socio-économique :

Analysez la situation et les tendances culturelles, politiques et socio-économiques qui influencent l'accès à l'information et tout risque de protection liée à l'information.

Questions directrices pour l'analyse :

- Dans quelle mesure les facteurs culturels (langue, normes de genre, marginalisation et discrimination) et socio-économiques agissent-ils comme des catalyseurs ou des obstacles structurels à l'accès à l'information ? Comment ces facteurs exacerbent-ils ou réduisent-ils la vulnérabilité des communautés affectées aux menaces de protection liées à l'information, ou la capacité des communautés à faire face à ces menaces ?
- Les médias peuvent-ils produire du contenu indépendamment des pressions politiques, y compris leur dépendance à l'égard des financements publics, et tenir le gouvernement et les autres acteurs redevables de leurs politiques et de leurs actions dans la presse ? L'influence sur le contenu éditorial d'autres entités privées ou d'individus disposant d'une grande capacité de financement/de propriété doit également être examinée.
- Existe-t-il des organisations de la société civile qui ont le pouvoir et la liberté d'influencer le paysage politique et de défendre les médias et les besoins des communautés affectées ?

iii. Paysage institutionnel, juridique et normatif :

Analysez les lois, les réglementations, les normes et les pratiques sociales qui protègent ou créent des risques pour les médias et les individus qui produisent, partagent, recherchent et obtiennent des informations en ligne et hors ligne.

Questions directrices pour l'analyse :

- Quel est l'état de la liberté d'expression et de la liberté de la presse ? Existe-t-il des lois en place pour protéger et répondre à la violence contre les professionnels des médias et pour protéger les sources d'information ?
- Existe-t-il des lois nationales spécifiques qui génèrent des menaces de protection liées à l'information ? Manque-t-il des lois qui pourraient prévenir ou réduire ces menaces, y compris un cadre normatif autour de la sécurité numérique et de la désinformation ?
- Existe-t-il d'autres normes ou pratiques sociales, religieuses ou culturelles qui génèrent des menaces à la protection liée à l'information ?

iv. Paysage de l'information traditionnel et numérique :

Identifiez et analysez la portée et la capacité des fournisseurs d'informations à créer des informations adaptées aux besoins des communautés affectées, et la manière dont elles contribuent à la réduction et/ou à la création de différentes menaces liées à l'information.

Questions directrices pour l'analyse :

- La couverture géographique, le coût et la langue des médias traditionnels (journaux, radio et télévision) et autres fournisseurs d'informations sont-ils adaptés aux besoins et préférences des communautés affectées ?
- La couverture géographique (y compris la pénétration du téléphone portable et d'Internet et les tendances d'utilisation), le coût et la langue des médias numériques (site web d'information, plateformes de réseaux sociaux) et des autres fournisseurs d'informations sont-ils adaptés aux besoins et aux préférences des communautés affectées ?
- Quelle est la capacité des médias individuels (grands et petits, en ligne et hors ligne) et des autres fournisseurs d'informations à faire leur travail à un degré qui créera la confiance entre les communautés affectées ? Cela inclut la capacité de créer, de regrouper et de diffuser des informations de qualité adaptées aux besoins des communautés affectées, d'offrir un accès sûr et des communications bidirectionnelles encourageant les commentaires du public.

Menaces liées à l'information pour les communautés affectées et les fournisseurs d'informations

Comprendre la nature de la menace elle-même : quelles activités humaines ou produits d'activités humaines conduisent à la violence, à la coercition, à la privation délibérée, ainsi que les origines de cette menace (déclencheurs, moteurs et causes profondes) ? Quels acteurs sont à l'origine de la menace et quels acteurs devraient protéger les communautés affectées contre cette menace ?

i. Menaces de la protection liée à l'information :

Pour chaque menace de protection identifiée, identifiez et analysez les activités humaines liées à l'information ou les produits d'activités humaines causant un préjudice à la population affectée et aux fournisseurs d'informations.

Questions directrices pour l'analyse :

- Quelles sont les menaces liées à l'information qui aboutissent à la violence, à la coercition ou à la privation délibérée des populations affectées ?
- La menace est-elle un comportement ou une action, une pratique d'organisation/de groupe, une politique ou un mécanisme non-gouvernemental ou gouvernemental ?

ii. Principaux acteurs responsables de la menace liée à l'information :

Pour chaque menace de protection identifiée, identifiez et analysez les comportements, pratiques ou politiques à l'origine de la menace de protection. Ceux-ci peuvent inclure les comportements du ou des acteurs causant un préjudice direct à la population, du ou des acteurs ayant des responsabilités spécifiques à protéger et du ou des acteurs ayant une influence positive ou négative sur la menace.

Questions directrices pour l'analyse :

- Quels sont les acteurs qui sont directement à l'origine de la menace ? Quelles sont leurs motivations et incitations ? Quelle est la relation entre les acteurs qui engagent l'action directe et les personnes affectées ? Existe-t-il d'autres acteurs susceptibles d'influencer l'acteur principal ?
- Le ou les acteurs ayant la responsabilité de traiter, d'atténuer ou de prévenir les préjudices font-ils tout ce qu'ils peuvent dans la limite de leurs capacités ? Si non, pourquoi ? Si oui, pourquoi les menaces, violations ou abus continuent-ils ?
- Existe-t-il des mécanismes de signalement accessibles pour cette menace ? Et sont-ils indépendants et accessibles aux communautés affectées en toute sécurité ?

iii. Origine de la menace liée aux informations :

Pour chaque menace de protection identifiée, définissez et analysez les causes profondes et les déclencheurs spécifiques de la menace de protection. Utilisez ces informations pour trouver la meilleure stratégie afin de répondre à la menace de protection en abordant les facteurs de la menace, ainsi que les conséquences et l'impact immédiats sur la population.

Questions directrices pour l'analyse :

- Quelle est la nature des menaces en matière de protection (c'est-à-dire sont-elles délibérées, coordonnées ou fortuites) ?
- Quels facteurs déterminent les comportements des acteurs à l'origine directe de la menace ou des acteurs qui ont une influence sur la menace ?
- Comment la menace, ou les comportements, motivations ou tactiques des acteurs, ont-ils évolué au fil du temps ?

Effet de la menace liée à l'information sur les communautés affectées et les fournisseurs d'informations

Chaque menace liée à l'information affectera différentes parties des communautés concernées de différentes manières en fonction de leurs vulnérabilités spécifiques à cette menace, mais également de leurs capacités à y faire face (pilier 4). L'identification des caractéristiques de la population affectée, des conséquences de la menace pour chaque groupe de population et emplacement affecté, ainsi que des réponses positives et négatives de la population affectée à ces conséquences, éclairera l'élaboration de stratégies d'atténuation communautaires adaptées aux besoins spécifiques de chaque groupe.

i. Caractéristiques des communautés affectées et des fournisseurs d'informations :

Pour chaque menace identifiée en matière de protection, identifiez et analysez les facteurs qui rendent, dans un endroit spécifique, un groupe de population (y compris les fournisseurs d'informations) vulnérable à la menace identifiée. L'exposition à une menace liée à l'information dépend d'un large éventail de facteurs tels que le sexe, l'origine ethnique, l'âge, le statut, mais également des besoins et des préférences en matière d'information associés à l'alphabétisation, à la maîtrise de l'information et à la culture numérique. La vulnérabilité ne doit pas être considérée comme fixe et doit être identifiée par rapport à des menaces spécifiques.

Questions directrices pour l'analyse :

- Qui est touché par la menace (âge, sexe, handicap, lieu, statut, langue, race et origine ethnique) ? Quelles sont les caractéristiques spécifiques de l'information des différents groupes de population ou fournisseurs d'informations touchés par la menace (alphabétisation, maîtrise de l'information, culture numérique, accès à l'information hors ligne/en ligne, médias locaux/régionaux/nationaux, presse/radio/TV/médias en ligne, médias indépendants/publics) ?
- Quels sont les besoins d'information à l'origine de la menace ? Comment ces groupes de population et ces fournisseurs d'informations créent-ils, partagent-ils, recherchent-ils et obtiennent-ils des informations ? Les sources et canaux privilégiés, accessibles et fiables sont-ils accessibles en toute sécurité ?
- Comment les gens sont-ils différemment affectés ? Certaines personnes sont-elles plus exposées au risque, moins capables de faire face ou affectées de manière plus urgente par la menace ?

ii. Conséquences des menaces liées à l'information :

Pour chaque menace de protection identifiée, définissez et analysez la manière dont les communautés et les fournisseurs d'informations sont affectés par chaque menace, en notant que différents groupes de population seront affectés sous différentes formes. Les menaces liées à l'information peuvent créer ou exacerber d'autres risques de protection. Cela peut inclure de retarder la production d'informations, de prendre des risques pour créer, partager, rechercher ou obtenir des informations, ou de prendre des décisions vitales sans informations suffisantes.

Questions directrices pour l'analyse :

- Quels sont les effets physiques de la menace sur le groupe ou sur les fournisseurs d'informations concernés ?
- Quels sont les effets sociaux et psychosociaux de la menace sur le groupe ou les fournisseurs d'informations concernés ?
- Quels sont les effets juridiques ou matériels de la menace sur le groupe ou les fournisseurs d'informations concernés ?
- Quels sont les effets de la menace sur la capacité du groupe ou des fournisseurs d'informations concernés à créer, partager, rechercher et obtenir des informations ?

iii. Communautés affectées et stratégies d'adaptation des fournisseurs d'informations

Pour chaque menace de protection identifiée, définissez les stratégies d'adaptation des communautés affectées et des acteurs de l'information, afin de prioriser les actions requises pour faire face aux stratégies d'adaptation négatives et s'appuyer sur les stratégies positives existantes pour faire face aux menaces de protection. Cela peut inclure la création de canaux ou de moyens de communication alternatifs s'appuyant sur des sources d'information inhabituelles, des initiatives communautaires ou médiatiques, pour accroître l'alphabetisation, la maîtrise de l'information ou la culture numérique.

Questions directrices pour l'analyse :

- Quelles stratégies d'adaptation positives les communautés affectées et les fournisseurs d'informations ont-ils mises en place pour réduire la menace et créer, partager, rechercher et obtenir des informations en toute sécurité ? Cela entraîne-t-il des changements dans l'écosystème de l'information ?
- Existe-t-il des stratégies d'adaptation négatives qui nécessitent une réponse immédiate pour prévenir de nouvelles menaces de protection ou y répondre ?
- Quelles perceptions, idées, attitudes ou croyances déterminent les stratégies d'adaptation des différents groupes de population et fournisseurs d'informations touchés par la menace ?

Capacités existantes pour faire face aux menaces liées à l'information

Pour garantir que les acteurs locaux de l'information fournissent des informations adaptées et une réponse stratégique afin de faire face aux risques de protection liés à l'information, une compréhension approfondie des capacités existantes pour faire face à chaque menace identifiée est nécessaire. Les capacités peuvent être trouvées au niveau individuel/familial ou au niveau communautaire des populations affectées, au sein des médias locaux, régionaux et nationaux, ainsi qu'au sein du gouvernement et des acteurs humanitaires. Ces capacités doivent être promues par la volonté des parties responsables de remplir leurs obligations et de faire face aux risques de protection.

i. Capacités des communautés affectées (au niveau individuel/familial) :

Pour chaque menace de protection identifiée, définissez et analysez les compétences, les ressources et les connaissances des individus et des familles touchés pour résister ou atténuer les menaces liées à l'information, ainsi que les conséquences de la crise humanitaire sur ces capacités.

Questions directrices pour l'analyse :

- Comment l'information et la culture numérique contribuent-elles à réduire la menace liée à l'information ?
- Existe-t-il suffisamment de ressources humaines, matérielles et financières, ainsi que de sources, de canaux et de plateformes accessibles aux communautés affectées de manière sûre et significative, pour qu'elles soient en mesure d'utiliser efficacement leurs informations et leur culture numérique ?
- Les mécanismes de signalement disponibles sont-ils connus des communautés affectées et sont-ils utilisés par tous les groupes de population ? Sont-ils considérés comme un mécanisme efficace pour atténuer les menaces liées à l'information ?

ii. Mécanismes locaux et capacités des communautés affectées (au niveau local) :

Pour chaque menace de protection identifiée, identifiez et analysez les systèmes créés au niveau local pour faire face au risque de protection lié à l'information en abordant directement la menace, en réduisant la vulnérabilité des groupes communautaires affectés à la menace et à ses conséquences, ou en renforçant les capacités des communautés affectées à atténuer la menace.

Questions directrices pour l'analyse :

- Quels sont les dirigeants influents et les organismes locaux qui jouent un rôle d'information auprès des communautés affectées ? Ont-ils les ressources, les connaissances, les capacités et la volonté d'intervenir pour réduire les menaces de protection liées à l'information ? Les communautés affectées leur font-elles confiance ?
- Existe-t-il des initiatives menées par la communauté pour faire face à la menace de la protection liée à l'information ? Y a-t-il des stratégies ou des initiatives qui existent mais nécessitent un plus grand soutien, ou qui existaient mais ont été érodées par la crise actuelle ?
- Les stratégies d'adaptation identifiées ci-dessus doivent également être envisagées, même si elles ont des impacts négatifs.

iii. Capacités des médias locaux, régionaux et nationaux :

Pour chaque menace de protection identifiée, définissez et analysez la capacité des médias à générer la confiance parmi les communautés affectées, à les impliquer en leur fournissant un contenu adapté à leurs besoins et préférences spécifiques, et à lutter contre la désinformation, les rumeurs et les menaces liées à l'information.

Questions directrices pour l'analyse :

- Quelle est la capacité des médias locaux et nationaux à avoir une présence active et un engagement auprès des communautés affectées ? De quels atouts et ressources disposent les médias pour surmonter les obstacles à l'accès à l'information, les besoins d'information et les autres menaces liées à l'information ? La polarisation au sein des médias affecte-t-elle la confiance de la communauté ?
- Quelles sont les capacités des médias numériques à offrir un accès sûr et significatif à leurs sites et plateformes ? Comment peuvent-ils protéger leurs utilisateurs (la communauté concernée) contre les menaces liées aux informations en ligne ?
- Quelle est la capacité des médias à se coordonner et à collaborer avec les organisations locales, nationales et internationales, ainsi qu'avec d'autres acteurs ayant des devoirs et des responsabilités, pour surmonter les obstacles à l'accès à l'information et les menaces de protection liées à l'information ? Dans quelle mesure peuvent-ils influencer le gouvernement, les autorités et d'autres parties prenantes, telles que les acteurs humanitaires ?

iv. Mécanismes institutionnels et capacités humanitaires :

Pour chaque menace de protection identifiée, définissez et analysez les capacités et la volonté du gouvernement et des acteurs humanitaires de jouer efficacement un rôle en fournissant un accès sûr et significatif à l'information ainsi que de réduire les menaces de protection liées à l'information.

Questions directrices pour l'analyse :

- Quelle est la capacité du gouvernement à répondre efficacement aux besoins d'information de la population affectée et à faire face aux menaces de protection liées à l'information ? Jouit-il de la confiance nécessaire pour garantir que les informations ne soient pas rejetées ? Dans quelle mesure est-il disposé à soutenir et à renforcer les médias et autres fournisseurs d'informations ? A-t-il la capacité de modifier les lois et les politiques pour améliorer la protection des personnes qui créent, partagent, recherchent et obtiennent des informations, y compris pour les journalistes professionnels ?
- Quelles sont les capacités (ressources et connaissances) des organisations humanitaires locales, nationales et internationales pour comprendre et gérer les risques de protection liés à l'information ? L'accès à l'information est-il considéré comme un élément essentiel d'une réponse humanitaire ? Sont-ils présents dans les communautés affectées et sont-ils suffisamment acceptés pour faire face aux risques tels que la désinformation, les fausses informations et les rumeurs ? Dans quelle mesure peuvent-ils influencer le gouvernement, les autorités et les autres parties prenantes ?

Carte des lignes directrices : Comment utiliser les modules et annexes

Information et risques : une approche de protection des écosystèmes d'information ?

